Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9570074
Centre d'intérêt: 520

Développement personnel et social : Organisation de ses apprentissages scolaires : Initiation au système d'apprentissage individualisé, PER-5070-1 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'évaluation des acquis, 1994.
9 p. ; 28 cm.

Code: 9495-0261; 38-7620. Bibliogr.: p. 9.

ISBN 2-550-29658-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'évaluation des acquis

Descripteur(s): Apprentissage individualisé * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Développement personnel et social (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme destiné aux adultes et, plus particulièrement, du cours PER-5070-1: Initiation au système d'apprentissage individualisé. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

INITIATION AU SYSTÈME D'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ

PER-5070-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

95-70174

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

INITIATION AU SYSTÈME D'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ

PER-5070-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

JUIN 1994

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 4

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 8

8. Références bibliographiques 9

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PER-5070-1 : INITIATION AU SYSTÈME D'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours PER-5070-1. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.	Par l'évaluation sommative, on s'assurera que l'élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement, mais on ne portera pas de jugement sur le cheminement personnel de l'élève.
Le volet *Organisation de ses apprentissages scolaires* amène l'adulte à améliorer ses apprentissages par une meilleure gestion de ses ressources personnelles et de celles qui sont mises à sa disposition dans son milieu pour réaliser son plan de formation.	Au moment de l'évaluation, on devra utiliser des mises en situation que peut vivre l'adulte dans l'organisation de ses apprentissages scolaires et partir des ressources de son milieu.
Le cours *Initiation au système d'apprentissage individualisé* amène l'élève à décrire les implications des caractéristiques de l'apprentissage individualisé.	Par l'évaluation sommative, on devra vérifier chez l'élève ses connaissances théoriques du modèle d'apprentissage individualisé ainsi que sa capacité de comprendre et d'analyser ce modèle.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Approche traditionnelle :

- Caractéristiques
- Avantages
- Inconvénients

Approche individualisée :

- Caractéristiques
  - Interrelations
  - Rythme
  - Lieux
- Implications personnelles
  - Motivation
  - Gestion du temps
  - Utilisation du matériel d'apprentissage
  - Évaluation
- Implications pour l'environnement éducatif
  - Accueil
  - Tests de classement
  - Mise à niveau
  - Atelier
  - Suivi

3.2 **Habiletés**

Connaître :

De façon générale, cette habileté se traduira par la capacité de nommer des caractéristiques.

Comprendre :

De façon générale, cette habileté se traduira par la capacité de distinguer les caractéristiques et de montrer leurs implications.

Analyser :

Cette habileté se traduira par la capacité de comparer les avantages et les inconvénients des approches d'apprentissage traditionnelle et individualisée.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

Notions / Habiletés	APPROCHE TRADITIONNELLE 20 %	APPROCHE INDIVIDUALISÉE 80 %
CONNAÎTRE 20 %	Caractéristiques (1) 10 %	Caractéristiques (3) 10 %
COMPRENDRE 55 %		Caractéristiques - Interrelations - Rythme - Lieux Implications personnelles - Motivation - Gestion du temps - Utilisation du matériel d'apprentissage Implications pour l'environnement éducatif - Accueil - Tests de classement - Mise à niveau - Atelier - Suivi (4) 55 %
ANALYSER 25 %	Avantages Inconvénients Évaluation (2) 10 %	Avantages Inconvénients Évaluation (5) 15 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓	Numéros des cases du tableau de pondération ↓	
10 %	1.	Nommer une caractéristique liée à la place qu'occupe l'enseignante ou l'enseignant dans l'approche traditionnelle et une caractéristique liée à la place qu'occupe l'élève dans la même approche traditionnelle.
20 %	2. et 5.	Distinguer les avantages et les inconvénients dans l'approche traditionnelle et dans l'approche individualisée au regard : - de l'élève; - de l'enseignante ou de l'enseignant.
5 %		Comparer les avantages et les inconvénients des deux approches au regard de l'évaluation des apprentissages.
10 %	3.	Nommer une caractéristique liée à la place qu'occupe l'enseignante ou l'enseignant dans l'approche individualisée et une caractéristique liée à la place qu'occupe l'élève dans la même approche individualisée.
20 %	4.	À partir d'énoncés qui touchent les interrelations entre différents agents d'éducation et les élèves, ainsi que le rythme et les lieux d'apprentissage, distinguer les énoncés qui concernent l'approche individualisée de ceux qui concernent l'approche traditionnelle.
5 %		À partir d'un cas illustrant un problème de motivation, indiquer deux moyens d'y remédier.
10 %		À partir d'une situation qui touche l'emploi du temps d'un élève en enseignement individualisé : - indiquer deux aspects à améliorer pour mieux gérer son temps; - indiquer deux moyens pour y arriver.
10 %		À partir d'un court texte décrivant des moyens pour faciliter le processus de la lecture, repérer deux techniques qu'utilise l'auteure ou l'auteur pour attirer votre attention.
10 %		Lier les implications de différents aspects de l'environnement éducatif aux caractéristiques de l'approche individualisée.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les conséquences des orientations sur le plan de l'évaluation mettent en évidence que les élèves doivent acquérir des connaissances d'ordre théorique, les comprendre et les analyser, en vue d'une future mise en application. Le cours accorde une place prépondérante à la compréhension des différentes notions; c'est pourquoi cette habileté occupe la part la plus importante dans le tableau de pondération. Acquérir la connaissance des caractéristiques constitue un préalable à cette compréhension et l'analyse permet pour sa part de faire des liens en vue d'une mise en application future.

Ce cours traite de l'approche individualisée; aussi, l'approche traditionnelle n'y est présentée que pour établir des liens entre les deux approches pour confronter ces dernières. L'approche traditionnelle occupe donc peu de place et a peu d'importance dans le tableau de pondération.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Développement personnel et social. Initiation au système d'apprentissage individualisé, PER-5070-1*, cahier d'apprentissage individualisé, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1991, 176 p.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les conséquences des orientations sur le plan de l'évaluation mettent en évidence que les élèves doivent acquérir des connaissances d'ordre théorique, les comprendre et les analyser, en vue d'une future mise en application. Le cours accorde une place prépondérante à la compréhension des différentes notions; c'est pourquoi cette habileté occupe la part la plus importante dans le tableau de pondération. Acquérir la connaissance des caractéristiques constitue un préalable à cette compréhension et l'analyse permet pour sa part de faire des liens en vue d'une mise en application future.

Ce cours traite de l'approche individualisée; aussi, l'approche traditionnelle n'y est présentée que pour établir des liens entre les deux approches pour confronter ces dernières. L'approche traditionnelle occupe donc peu de place et a peu d'importance dans le tableau de pondération.

7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

L'épreuve qu'on fera passer aux fins d'évaluation sommative sera de type écrit.

L'épreuve écrite se tiendra au cours d'une seule séance de 60 minutes.

L'usage des notes de cours est **interdit**.

7.2 **Note de passage**

La note de passage pour ce cours est de 60 sur 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Développement personnel et social. Initiation au système d'apprentissage individualisé*, *PER-5070-1*, cahier d'apprentissage individualisé, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1991, 176 p.